



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 3 juillet 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le département de l'Ardèche est placé en alerte orange pour de forts orages à partir de vendredi 4 juillet 2014, 8 heures

Le département de l'Ardèche est placé en alerte orange pour des orages violents à partir de vendredi 4 juillet 2014, 8 heures du matin.

Des orages se produiront vendredi à partir de la fin de matinée, d'abord sur les Cévennes et la Basse-Ardèche, puis ils gagneront l'ensemble du département en début d'après-midi. Ces orages se poursuivront de façon irrégulière jusqu'en soirée.

On attend par moments de fortes intensités, des rafales de vent autour de 80 km/h et localement un risque de grêle.

Conséquences possibles :

- * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution.
- * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- * La circulation routière peut être perturbée.

Conseils de Comportement :

- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse.
- * Ne vous promenez pas en forêt.
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr